

Bulletin de l'Association des démographes du Québec



Programme d'accessibilité aux données du recensement de 1971 (Tiré du Bulletin de l'Association des démographes du Québec, vol. 1, no. 6, décembre 1972 : 3-8)

Louis Rouillard

Volume 1, Number 1, 1971

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/305710ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/305710ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association des démographes du Québec

ISSN

0380-1713 (print)

1925-3478 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Rouillard, L. (1971). Programme d'accessibilité aux données du recensement de 1971 (Tiré du Bulletin de l'Association des démographes du Québec, vol. 1, no. 6, décembre 1972 : 3-8). *Bulletin de l'Association des démographes du Québec*, 1(1), 3–8. <https://doi.org/10.7202/305710ar>

Tous droits réservés © Association des démographes du Québec, 1971

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

Programme d'accessibilité aux données du recensement de 1971

I LA CUEILLETTE ET L'EXPLOITATION DES DONNEES

1.1 - Unité de base

Le recensement de la population et du logement s'intéresse aux endroits où les gens habitent ou pourraient habiter c'est-à-dire leur logement. Les personnes qui vivent dans ces logements le 1er juin 1971 forment l'univers du recensement de la population. Les logements, occupés ou non, le 1er juin 1971, sont les unités de base du recensement du logement.

1.2 - Méthodologie

En 1971, la division du recensement a utilisé la méthode de l'autodénombrement. Elle a aussi fait une utilisation très poussée de la méthode du sondage (sondage 1/3). Deux ménages recevaient la formule 2A (questionnaire abrégé) et le troisième ménage recevait la formule 2B (questionnaire détaillé) contenant les questions-échantillon, (67 questions additionnelles).

1.3 - Création du fichier principal

Les questionnaires après un processus de vérification et de codification dans les différents bureaux régionaux, ont été microfilmés et transférés sur bandes magnétiques selon le lecteur optique Fosdic (lecteur sur film de données utilisables par ordinateur). Par la suite les données ont subi un programme d'imputation et d'épuration. Au cours de ce programme, on a éliminé les cas de non-réponse en imputant une réponse à partir des mêmes renseignements fournis par les autres membres du ménage ou lorsque cela n'était pas possible, en se référant aux réponses données par d'autres personnes vivant dans un milieu démographique, culturel ou économique semblable.

A la fin de l'épuration, les fichiers mécanographiques étaient classés, cohérents, complets et prêts à être soumis au programme de pondération. En effet il a fallu établir des estimations pour les différentes caractéristiques recueillies au niveau du sondage. Le système de pondération utilisé lors du recensement de 1971 est appelé "Raking Ratio Estimation Procedure (RREP);

il s'agit d'une méthode répétée qui vise à fournir, pour certains sous-groupes fondamentaux, des estimations échantillon qui concordent avec le chiffre total de population. Le RREP repose sur la connaissance de renseignements complémentaires sur la population échantillonnée afin d'améliorer la fiabilité des estimations faites à partir de l'échantillon. Lors du recensement, on a recueilli beaucoup de renseignements supplémentaires sur l'ensemble de la population grâce au questionnaire abrégé; le RREP les utilise au maximum pour ses estimations. Les estimations trouvées ont été ajoutées aux données intégrales en vue de leur utilisation dans le programme d'exploitation des données. A ce stade-ci du dépouillement, nous avons un fichier principal complet qui servira à alimenter en données les différentes totalisations exigées.

1.4 - Le dictionnaire des termes du recensement

La tâche principale du dictionnaire est de décrire le fichier principal en définissant les concepts qui s'y trouvent et en énumérant pour chacun de ces concepts les réponses pour lesquelles un code a été prévu au fichier. Ainsi le dictionnaire des termes du recensement révèle à l'utilisateur quels sont les tableaux qui peuvent logiquement être dressés et quels sont ceux dont on pourrait éventuellement disposer. Pour plus de détails, voir l'Actualité du recensement no. 1.

II PROGRAMME REGULIER DE TOTALISATIONS

2.1 - Format

Il y a tout près de 4,000 tableaux qui ont été prévus par les professionnels de la Division du recensement pour l'exploitation du recensement de 1971. Ces tableaux seront disponibles sous quatre formats différents:

- 1) publication - voir catalogue
- 2) imprimés d'ordinateur
- 3) microfilm et microfiche
- 4) bandes sommaires

Le programme de publication est décrit dans le catalogue du recensement de 1971. Une description détaillée des 4,000 tableaux est donnée dans le Répertoire des tableaux du recensement. Voir feuille ci-incluse pour les prix des différents items.

2.2 - Répertoire

Le répertoire des données du recensement apprend à l'utilisateur quels sont les tableaux qui sont ou seront disponibles dans le programme régulier et lui indique où il pourra les trouver. Le répertoire présentera plusieurs avantages.

- a) La description de chaque tableau sera conforme à la terminologie du dictionnaire;
- b) Le répertoire indique le groupement précis de chaque variable dans le tableau;
- c) Les tableaux sont présentés de plusieurs façon dans le répertoire de manière à faciliter les recherches de l'utilisateur.

Pour plus de détails, voir Actualité du recensement no. 1.

2.3 - Bandes sommaires

La Division du recensement produira une série de bandes sommaires pour le recensement de la population et du logement de 1971. Contrairement au fichier principal du recensement, qui contient tous les documents individuels du recensement, les bandes sommaires ne contiendront qu'une agrégation des réponses individuelles mises en tableaux selon des secteurs géographiques spécifiques. Afin de protéger le caractère confidentiel des données, la finesse des répartitions demandées sera limitée par la taille des régions géographiques. Les bandes sommaires seront disponibles pour les secteurs géographiques suivants:

- secteurs de dénombrement
- secteurs de recensement
- agrégats de secteurs
- comtés et divisions de recensement
- toutes les municipalités
- municipalités de 5,000 +
- municipalités de 3,000 +

Pour de plus amples détails, voir l'Actualité de recensement no. 2.

2.4 - Echéanciers

Le programme d'accessibilité aux données du recensement est au moins 3 mois en retard. Les retards sont dûs en grande partie à des problèmes mécanographiques hors de notre contrôle. Tous ces problèmes sont en voie d'être réglés. Les dates d'échéance trouvées dans le catalogue doivent donc être reportées de 3 à 6 mois. Vous trouverez ci-inclus les échéanciers des bandes sommaires.

III DEMANDES SPECIALES

Même si le programme régulier de totalisations couvrira une bonne partie des demandes des utilisateurs, la Division du recensement a prévu des programmes spéciaux pour satisfaire les demandes les plus sophistiquées qui ne sont pas couvertes par le programme régulier de totalisations. Parmi ces nouvelles extensions se trouve le programme du géocodage et le dictionnaire des termes du recensement que nous avons décrit auparavant.

3.1 - Le dictionnaire des termes du recensement indique à l'utilisateur les tableaux qui peuvent être logiquement dressés en faisant savoir à l'utilisateur les réponses pour lesquelles un code a été prévu au fichier principal. L'utilisateur sait par le dictionnaire ce qu'il est possible de faire avec les données du recensement.

3.2 - Le programme du géocodage donnera beaucoup de souplesse à l'utilisateur pour déterminer les secteurs géographiques d'intérêt particulier. On a créé deux sortes de champs de géocodage pour le recensement de 1971. Dans le cas de quatorze centres urbains, (Québec, Montréal, Hull), une structure spatiale consistant en côtés d'ilot comme unité de base a permis d'améliorer la souplesse d'emploi de la géographie. Les secteurs délimités par l'utilisateur pouvaient être établis en regroupant les côtés d'ilot. Dans les autres cas, les secteurs de dénombrement traditionnels ont servi d'unité de base. Pour plus de détails, s'adresser aux Services-Utilisateurs, Division du recensement.

IV LE PROGRAMME DE DIFFUSION DES DONNEES

4.1 - Centre provinciaux de diffusion des données

Le programme de diffusion des données de Statistique Canada aura une plus grande portée grâce aux centres provinciaux de diffusion. Ces centres relèvent des gouvernements provinciaux et servent de centre de diffusion des données aux autres organismes provinciaux. Ils disposeront d'une vaste gamme de données de recensement ainsi que d'un matériel informatique capable de traiter les données, à des degrés divers, selon les exigences des utilisateurs. Pour la province de Québec vous devez vous adresser à

M. J.P. Baillargeon
 Directeur de la statistique générale
 Ministère de l'Industrie et du Commerce
 Bureau de la statistique du Québec
 710, place d'Youville
 Québec, Qué. Téléphone: 643-2620.

4.2 - Section de la diffusion des données

La Division du recensement de Statistique Canada a mis sur pied une section spéciale qui aura pour principale fonction de satisfaire le plus rapidement possible les besoins de plus en plus croissants des pouvoirs publics, du monde des affaires, de l'industrie et des universités en ce qui concerne les données du recensement.

La section a aussi développé des outils d'information et d'éducation. Deux éléments servent à cette fin; les ateliers de travail et les actualités du recensement.

4.2.1-Les ateliers de travail sont des séances d'éducation données sur demande aux différents utilisateurs du recensement. Ces séances sont données soit par le personnel de Statistique Canada ou soit par les bureaux provinciaux de Statistique. Le contenu des ateliers varie en fonction des besoins de l'utilisateur et de ses connaissances en matières spécialisées.

4.2.2-Les actualités du recensement sont des bulletins d'information dans lesquels la Division du recensement expose ses plans pour la diffusion des

des données du recensement. Ces bulletins sont aussi destinés à informer les utilisateurs de la façon la plus complète possible de l'état d'avancement du programme, à leur expliquer son fonctionnement et à les tenir au courant du calendrier de publication des données. Vous pouvez obtenir ces bulletins en vous adressant aux Services-Utilisateurs des données du recensement, Division du recensement.

Louis Rouillard

Tout texte paru dans les bulletins de l'A.D.Q. peut
être reproduit avec mention sans autorisation